

Audience du 16/03/22

En présence d'Alexis Bachelay (Maire-adjoint de Colombes), Pauline Perié (ASCODEV), et du bureau de l'Association des Voisins de l'Arc Sportif.

Balade urbaine :

La Mairie et l'ASCODEV ont envoyé des invitations pour un événement qu'ils organisent le 26 mars entre 10h et 12h.

Pour y participer, il faut s'inscrire :

<https://participons.colombes.fr/processes/projetarcsportif/f/43/meetings/15>

Alexis Bachelay précise que ce moment permettra de faire le point avec les habitants sur les futurs aménagements et les espaces où rien n'a pour le moment été décidé et où les ateliers de concertations seront nécessaires.

Les concertations :

Certains habitants pensaient qu'elles commenceraient le 12 mars, mais à priori ce sera plutôt après la balade urbaine.

Pour tout ce qui n'a pas encore été décidé concernant les parcs et aménagements urbains, l'ASCODEV a prévu de lancer des ateliers pour travailler avec les habitants à créer le quartier de demain.

Dans certains cas, des sondages seront plus adaptés.

L'ASCODEV a expliqué une nouvelle fois à l'Association des Voisins de l'Arc Sportif que les avis des (futurs) habitants ne pourraient pas être recueillis sur toutes les thématiques, la ZAC devant être viable économiquement.

Les commerces :

1. Sondages

L'ASCODEV et Monsieur Bachelay ont pris connaissance des résultats des sondages créés par l'Association des Voisins de l'Arc Sportif. Des sondages complémentaires sont en ligne :

<https://participons.colombes.fr/processes/projetarcsportif/f/44/>

Pour le moment, les réponses vont dans le même sens que ce que nous leur avons communiqué : des commerces de proximité de type boulangerie, pharmacie etc.

2. Commerces côté Nexity

- Coques commerciales vides : Une première commission a eu lieu entre Nexity et l'aménageur de la ville où des candidats ont été auditionnés. Les projets présentés sont en adéquation avec les besoins exprimés, que la ville essaiera de mettre en place en priorité. Si tout se passe bien, il n'est pas impossible que les premiers commerces puissent ouvrir en septembre 2022.
- Ferme : La société Algorapolis, qui devait récupérer une partie de la ferme, a mis la clé sous la porte. Nexity et la ville devront décider ensemble du type d'acteurs qui pourrait reprendre cet espace, mais il est inscrit au PLU en zone agricole.

3. Ilot Stade

Le Maire a rencontré des médecins et confirme qu'un cabinet médical devrait voir le jour sous un des immeubles du CA.

4. Ilot Columbus

- Supermarché : À ce jour, Pichet et Leclerc n'ont toujours pas trouvé d'arrangement. Ils ont encore 15 jours pour se mettre d'accord, passé ce délai, une autre enseigne pourra "candidater". La Mairie a déjà connaissance d'enseignes qui pourraient être intéressées. Dans tous les cas, c'est bien un supermarché qui sera à l'emplacement initialement prévu pour le Leclerc.

- Food court : un espace de restauration est prévu avec de nombreuses terrasses côté parc. Pour le moment rien de plus n'a été décidé.

5. Pas d'emplacement précis pour le moment

A terme, vers 2024-2025, Alexis Bachelay a affirmé sa volonté de mettre un marché dans le quartier. Le format et la fréquence seront à définir avec les habitants.

Fermeture du mail d'Achères :

L'Association des Voisins de l'Arc Sportif avait affirmé auprès de la Mairie la volonté que le mail d'Achères soit fermé la nuit par des grilles, ceci dans le but d'éviter des points de fixations et des regroupements qui seraient source de nuisances pour tout le monde. La Mairie et l'ASCODEV ont organisé un rendez-vous afin de savoir juridiquement ce qu'il serait possible de faire. A suivre donc...

Emplacement initialement prévu pour l'école :

Lors de l'événement organisé par la ville le 12 mars, certains habitants ont entendu parler d'un projet de résidence pour les personnes âgées à cet emplacement. Interrogé par l'Association à ce sujet, Monsieur Bachelay a affirmé, à titre personnel, qu'il souhaitait construire un quartier où toutes les générations auraient leur place. A ce jour rien n'est fait, mais le projet est étudié.

Aménagement le long de l'A86 :

Pour le moment rien n'a été décidé. Le constat est que les buttes déjà présentes à certains endroits, comme près de l'île marante, permettent de couper du bruit de l'autoroute.

Stationnement dans le quartier :

Le sujet avait déjà été abordé lors de la réunion publique de novembre, lors de l'Audience de février et lors de la rencontre avec la ville le 12 mars. De nombreux habitants s'inquiètent de ne pas avoir assez de places de stationnement, que ce soit pour leur propre foyer ou pour les visiteurs.

La ville revendique l'aspect écologique du quartier de l'Arc Sportif.

Après de nombreuses discussions à ce sujet lors des différents événements, elle étudie quelques emplacements libres sous des immeubles, où des places de parking pourraient être proposées à la location.

Rdv de suivi du quartier de l'Arc Sportif

Rues Estelle Rouat et Makeba :

Des habitants de Nexity ont remonté des problèmes lors des grosses pluies car les rues se transforment en piscine.

L'ASCODEV a expliqué à l'Association des Voisins de l'Arc Sportif que des travaux pour l'aménagement définitif auraient lieu dès le mois d'avril à cet endroit ainsi que du côté de la rue Germaine Tillion. Des noues récupéreront les eaux de pluie, ce qui devrait régler le problème.

Si d'autres sujets qui n'ont pas été abordés ici vous préoccupent, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions les remonter.

A très bientôt !

L'Association des Voisins de l'Arc Sportif
Sarah, Samantha et François